

## **SAN Ouest Provence**

### **La comptabilité environnementale**

**L'idée innovante :** Mettre en œuvre, dans le cadre de l'intercommunalité, une comptabilité cohérente assurant aux décideurs, comme à la population, visibilité et transparence de leurs actions en matière d'environnement.

### **L'objectif recherché**

Assurer aux 6 collectivités concernées (93 000 habitants, dont la ville de FOS-SUR-MER 15 000 habitants) une méthodologie d'évaluation politique de leurs actions environnementales afin d'avoir :

- une meilleure connaissance et compréhension de la gestion de l'environnement
- une politique environnementale transparente
- une plus grande faculté de prévision et de révision de cette politique
- des possibilités de travail inter-services et inter-communales
- plus de communication vers la population.

### **Démarche mise en œuvre**

Dans le cadre d'un programme européen dénommé FEAT (For an Environmental Accounting Tool – Pour un outil de comptabilité environnementale) piloté par les Eco-Maires, fournir aux collectivités participantes le cadre de cette évaluation dans 11 domaines complémentaires : intégration et management de l'environnement, eau, déchets, espaces verts et naturels, risques, air, bruit, énergie, écosystèmes, sols et sous-sols, patrimoine spatial et foncier.

### **Le contenu de la réalisation**

Le SAN Ouest Provence a élaboré une application en ligne permettant aux collectivités de saisir directement les informations et de visualiser, *en temps réel*, leurs résultats.

Trois batteries d'indications sont calculées :

- les dépenses environnementales par types d'objectifs : protection de la ressource, protection des personnes, optimisation et qualité de vie,
- les dépenses environnementales par types d'approches : prévention, réparation ponctuelle, réparation continue, gestion et sensibilisation,
- les effets environnementaux – positifs et négatifs – et l'évolution générale des dépenses.

### **Les moyens humains et financiers**

#### **Bilan**

L'application de cette méthodologie se fait progressivement, en commençant par le domaine des déchets, le plus important aujourd'hui tant en montant de dépenses (57% des dépenses d'environnement de FOS-SUR-MER en 2002) qu'en impact sur l'environnement.

*Contact pour des informations complémentaires :*

Marie-Claude DHO FIANDINO , Chargée de Mission Développement Durable  
courriel : mcdhofiandino@ouestprovence.fr